

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 2

Artikel: Encore les effectifs
Autor: Ducotterd, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore les effectifs,

par le colonel EMG P. Ducotterd

... La Suisse doit participer à l'effort de réduction des effectifs militaires engagés en Europe et dans le monde. Elle le fait largement. Si l'«Armée 95» réussit à digérer en temps voulu sa restructuration, donc une diminution d'un tiers de l'effectif actuel, la Suisse sera dans les normes européennes de ces prochaines années...

Lisant ces lignes, on pourrait croire qu'elles sont d'un politicien démagogue, voire politicard. Eh non! Cette déclaration est d'un commandant de corps d'armée en charge. Alors, évidemment, si M. Villiger a comme partenaires en Commission de Défense Militaire (ne parlons pas de contre-poids) des officiers généraux de cette mouture, il ne faut pas s'étonner qu'il persiste dans la perestroïka aberrante dans laquelle il s'est fourvoyé au début de son mandat.

Un rappel

Rappelons, pour la petite histoire, que ses premiers propos à ce sujet portaient sur une réduction de 100000 hommes, soit environ comme il l'estimait, les dix dernières classes d'âge. On ne sait pas ici qui lui a fourré dans les pattes ces chiffres. On sait par contre que, peu de temps après, la planification du Groupement de l'Etat-Major Général a démontré qu'il s'agirait, si l'on s'en tenait aux classes d'âge envisagées, de 250000 hommes. Non, souvenez-vous, personne n'a été défenestré pour si peu. (Que cela ait provoqué quelque défiance à l'égard du personnage au sommet n'étonnera pas. Ainsi, le chef de la division «renseignement et sécurité», lors de l'hystérie des fichiers, tenta de protéger certaines données pour le bien de sa division et du pays, car il faut peu pour dévaluer durablement une instance où la discrétion, allant jusqu'à l'opacité, est un régent fondamental de son efficacité. On n'a tout de même pas osé licencier ce divisionnaire, mais on l'a muté à un poste lointain d'attaché militaire où l'on se demande de quel crédit il peut encore jouir auprès d'autorités

étrangères. Autre cas, celui du chef de l'information du DMF, son porte-parole, en quelque sorte, renvoyé comme une bonniche pour avoir omis de parler de la P26 à son nouveau Chef et, lorsque cette organisation secrète fut jetée en pâture à la presse, de lui dire qu'il en faisait partie (organisation par ailleurs tout à fait légale, car fondée sur la politique de sécurité définie au grand jour en 1973).

En bref, deux personnages limogés pour avoir manqué de confiance à juste titre, à telle enseigne que l'on peut se demander si notre service de renseignement faitier s'en remettra une fois et qu'il est quasi certain que, d'ici longtemps, on ne trouvera plus un chat pour se préparer à organiser et encadrer la résistance en territoire occupé. On croit rêver. Un quidam, qui aurait publié les «révélations» que l'on sait, serait inculpé de haute trahison.

Un rappel de plus

En même temps que l'on annonçait à la cantonade ce «dégraissage» massif de notre potentiel militaire, on laissait entendre que l'armée future ne coûterait en tout cas pas moins cher en francs constants, et l'on a cru comprendre que ce serait au bénéfice d'un accroissement sensible de sa mobilité et de sa puissance de feu. Ainsi, sa capacité, malgré un personnel restreint, resterait entière, voire augmenterait. Or les classes d'âge dont on envisage de se passer désormais sont celles qui ne coûtent quasi rien, puisqu'elles ne font pratiquement plus de service d'instruction. Il n'y a donc que des bouts de chandelles à économiser là. Et, maintenant, le chef du DMF annonce que sa part dans le ménage fédéral ne saurait augmenter et qu'elle devra même diminuer. Alors, cette armée réduite mais plus moderne, plus apte à se battre, ne comportant plus de rossignols parmi ses matériels, c'est de la frime. Et, même si ce n'en était pas, on serait bien avisé de la réaliser d'abord, c'est-à-dire avant que de libérer prématurément des masses du services

militaire, à savoir en début au lieu d'en fin de période de transition.

Côté protection civile

Bien entendu, on emmaillote de rose le paquet. Les classes libérées devraient l'être au profit de la PC et de l'économie. La PC, ne sachant déjà que faire de la pléthore de quinquagénaires dont elle dispose s'est empressé d'annoncer que, à son tour, elle réduirait d'une dizaine d'années la durée de l'obligation de servir dans ses rangs.

Quant aux besoins de l'économie, point n'est besoin d'affaiblir l'armée pour les satisfaire. En 39-45, l'armée fut rarement au complet sur pied de guerre et seulement pour de brèves périodes. Mais c'est grâce à son plein d'effectifs qu'elle put procéder à des relèves au profit, justement, de l'économie. On constitua même des gardes locales à brassard fédéral et, au total, c'est pratiquement d'un million de personnes dont disposait le commandant en chef (et pas 425000!).

Or, la garde et la surveillance mangeaient déjà des effectifs pharamineux. Il faut bien remarquer, à ce propos, que la vulnérabilité de l'infrastructure civile n'a cessé d'augmenter en fonction du développement des techniques en tous genres et de celui des voies de communication. Autrement dit, le million de 1942-45 ne serait qu'archi-suffisant de nos jours.

C'est pourquoi nous l'avons écrit ici, on ne peut être d'accord avec une réduction même modeste des effectifs «au profit de la PC» qu'à condition qu'elle prenne en charge garde et surveillance armée des installations civiles les plus vitales. Le reste est verbiage.

Examen de la citation en exerque

On ne saurait s'arrêter longuement à l'analyse de sa première phrase: «La Suisse doit participer à l'effort de réduction...» Il ne s'agit pas là d'un raisonnement, ni de la conclusion au dessert, après la choucroute garnie. Rien ne nous contraint, rien ne nous oblige à singer d'autres. A moins que l'on ne veuille dire qu'un agresseur éventuel pourrait nous contraindre et que, ça, on le



Voilà comment s'exprime dans son mensuel le Comité pour la Paix d'Union soviétique, il y a un peu plus de six mois.

crain dans le style du slogan «Lieber rot als tot»!

La deuxième phrase est une bourde: «La Suisse le fait largement». Il ne s'agit, pour l'heure, que d'intentions officielles de modification de l'Organisation Militaire et qui n'ont pas l'accessit des chambres. Vrai, la dialectique soviétique déteint sur nous: On prend, on tente de faire prendre pour réalité l'expression d'intentions. Quoi, les vessies pour des lanternes!

Quitte à attrister les Gorbatchofigues; ce lénifiant personnage à longue carrière au KGB où, comme en son temps à la Tschéka, à la Gestapo, à la Stasi et autres, l'avancement exigeait que l'on montrât patte blanche, c'est-à-dire que l'on fit la preuve par l'acte que l'on était prêt à n'importe quelle saloperie, les désarmements entrepris ne concernent pour l'heure que la mise au vieux fer de matériels archiusés et déclas-

sés et les réductions d'effectifs en «Europe» que par le transfert de formations outre Oural, un peu comme si, pour donner l'impression de moins menacer l'Italie, nous retirions des troupes de Airolo à Göschenen! Autre réduction soviétique d'effectifs, les fameux 500000 annoncés. Il ne s'agit bien entendu pas de la seule Europe, mais de l'ensemble des zones de contact territoriales soviétiques. Eh bien, localement, en Europe par exemple, cela ne correspond à rien de significatif et, qui plus est, de perceptible. De surcroît, ces 500000 correspondent à la même phase de dénatalité que nous vivons ici, mais à l'échelle d'une nation de 200 à 300 millions d'habitants.

Arrêtons là ce char. Mais on ne voit pas pourquoi l'URSS a soi-disant retiré d'Afghanistan quelques centaines de milliers de soldats et qu'elle ne pourrait pas le faire de l'Allemagne réunifiée où elle entretient de 300 à 400000 hommes de ses meilleures troupes et des mieux équipées, et qui n'attendent qu'un mot d'ordre pour agir comme en Lituanie.

Suite de l'analyse de l'exergue

Passons sur la réduction inepte du tiers. Pour passer à cette déclaration ambiguë au point d'en être stupéfiante: «*La Suisse sera (avec son armée) dans les normes européennes de ces prochaines années*».

Alors là, holà! Quelles sont ces normes? Les numériquement faibles forces terrestres françaises, bien équipées et bien entraînées? Mais avec, derrière elles, un potentiel de frappe nucléaire mal négligeable? Les forces italiennes (4 C.A. pour une population dix fois supérieure à la nôtre, mais

avec autant de réservistes au moins, encore que leur manque l'encadrement et les matériels), auxquelles, comme pour la France, il faut ajouter une flotte de guerre onéreuse? Les Autrichiens, aux troupes bonnes mais clairsemées, qui commencent à comprendre que la neutralité n'est pas une cuirasse? Les Allemands, avec leur pléthore d'insoumis mais des troupes valables, largement insuffisantes, ne serait-ce qu'en face des Soviétiques stationnés sur leur territoire. Les Britanniques avec leur petite armée de métier et leurs touchants miliciens jouant aux soldats durant les week-end... etc. On en passe, et des meilleures, mais c'est à l'Est. La «norme européenne»! La Suisse se pliant à des «normes»! Oui, oui, l'amorce de cette vassalisation est perceptible: Regardez du côté de Strasbourg et de sa bannière à couronne d'étoiles d'or sur champ d'azur, comme une bannière portée par les Enfants de Marie à une procession de la Fête Dieu.

Toutefois, même si cette norme existait, elle ne saurait nous concerner. En effet, le petit état, aux ressources par force limitées, ne saurait faire le poids sur le champ de bataille et pour la durée nécessaire à l'intervention d'alliés, que s'il est capable de mettre en œuvre d'emblée un maximum de ses potentiels. Le faux calcul du riche Koweït n'en est qu'un exemple.

Et cet impératif se trouve aggravé lorsque, de surcroît, le petit état est neutre.

Tout cela, c'est de l'évidence. Mais comme la vérité, elle tend à crever les yeux et à ne servir que peu à la sauvegarde d'un pays. Poursuivons et, à peu de temps d'ici, il ne restera aux meilleurs qu'à prier pour la Suisse. A genoux.

Colonel EMG P. Ducotterd